

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC**

EXTRAIT du livre des délibérations de la séance du conseil tenue le 29 novembre 2017 à 19 :00 heures.

**RÉSOLUTION
2017-11-224**

OBJET : Amendement à la Politique de soutien aux projets structurants

Il est proposé par Madame Marlène Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE la section 4.1 relative au Comité FDT – Projet structurant (CPS) de la Politique de soutien aux projets structurants :

Le comité FDT – Projets structurants (CPS) sera nommé par le Conseil de la MRC, lequel sera chargé de l'analyse des projets admissibles, en vertu de l'alinéa 2.4 de la Politique. Le CPS sera composé comme suit :

- Un représentant du secteur culturel;
- Un représentant du secteur sociocommunautaire;
- Un représentant du secteur environnemental;
- Un représentant du secteur économique;
- Un membre du conseil de la MRC qui assumera la présidence du comité;
- Un représentant du secteur agro-rural;
- La directrice du développement économique de la MRC.

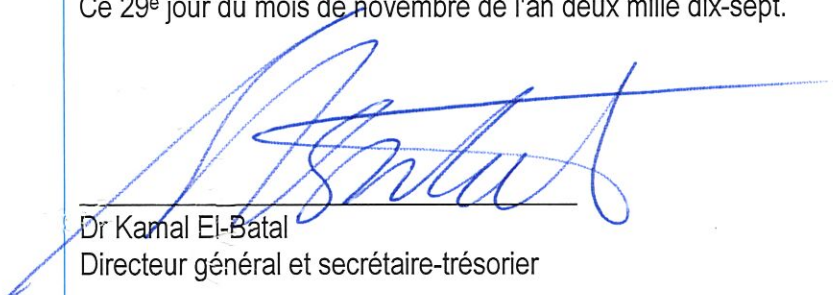
Soit remplacé par :

Les membres du conseil de la MRC, la direction générale et la direction de développement économique seront chargés de l'analyse des projets admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme au livre des délibérations
(Sujette à ratification par le Conseil)

Ce 29^e jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-sept.



Dr Kamal El-Batal
Directeur général et secrétaire-trésorier